



Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France

Conseil communautaire

du lundi 29 mars 2021

Procès-verbal de la séance

Ordre du jour :

Finances

- Rapport d'orientations budgétaires 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 29 mars à 18h00, les conseillers communautaires de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Stéphane LEMOINE, dans la salle Savonnière à Epernon (28230).

Stéphane LEMOINE appelle un par un les conseillers communautaires par ordre alphabétique des communes, fait part des pouvoirs et constate les absents.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Robert DARIEN, Jean-Luc DUCERF, Sylviane BOENS, Jean-Pierre ALCIERI, Cécile DAUZATS, Sylvie ROLAND, Stéphane LEMOINE, Bénédicte PROUTHEAU (suppléante de Gérald GARNIER), Jean-Noël MARIE, Éric SEGARD, Elisabeth LEVESQUE, Gérard WEYMEELS, Laurent DAGUET, Dominique MAILLARD, Guilaine LAUGERAY, Jean-François BULIARD, Annie CAMUEL, François BELHOMME, Denis DURAND, Armelle THERON-CAPLAIN, Jacques GAY, Béatrice BONVIN-GALLAS, Anne PONÇON, Patrick OCZACHOWSKI, Yves MARIE, Bruno ALAMICHEL, Nathalie BROSSAIS, Éric TABARINO, Anne BRACCO, Jean-Pierre RUAUT, Patrick KOHL, Francisco TEIXEIRA, Bertrand THIROUIN, Patricia BERNARDON, Ann GRÖNBORG, Bertrand DE MISCAULT, Nicolas DORKELD, Michel DARRIVERE, Philippe RENAUD, Patrick PRIEUR, Gérald COIN, Chrystel CABURET, Daniel MORIN, Michel CRETON, Carine ROUX, Patrick LENFANT, Catherine DEBRAY, Isabelle FAURE, Michaël BLANCHET, Arnaud BREUIL, Serge MILOCHAU, Philippe AUFFRAY, Thierry DELARUE, Jocelyne PETIT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Youssef AFOUADAS donne pouvoir à Jean-Luc DUCERF
Michelle MARCHAND donne pouvoir à Patrick KOHL
Emmanuel MORIZET donne pouvoir à Laurent DAGUET
Marie José GOFRON donne pouvoir à Philippe RENAUD

Absents excusés :

Xavier-François MARIE, Bruno ESTAMPE, Nicolas PELLETIER, Pascal BOUCHER, Pierre GOUDIN, Marc MOLET,

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN-GALLAS

| |
|----------|
| Finances |
|----------|

1- Rapport d'orientations budgétaires 2021

Jean-Pierre RUAUT, vice-président, présente le rapport d'orientations budgétaires 2021.

Le débat d'orientations budgétaires constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus, ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus. La tenue du débat d'orientations budgétaires participe à l'information des élus et favorise le dialogue et les discussions sur les propriétés et les évolutions de la situation financière, claires et lisibles. Le rapport doit être mis en ligne sur le site de la collectivité dans un délai d'un mois après son adoption. Il fait l'objet d'une délibération et d'un vote par l'assemblée délibérante.

Débat :

Jean-Pierre RUAUT remercie Laurence GUITTARD, DGA chargée des finances, pour son travail.

Il explique que pour faire varier à la hausse le coefficient d'intégration fiscal et la dotation d'intercommunalité, un transfert de la compétence à la communauté de communes du « contingent d'incendie » versé au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) par les communes est envisagé, cela pourrait éventuellement se répercuter également sur les dotations aux communes. Un conseiller financier travaille actuellement sur ce sujet afin de disposer d'une étude de faisabilité permettant de faire un choix.

Philippe AUFFRAY constate les éléments positifs du budget présenté, concernant les réserves financières équivalent à un montant de plus de 8 M€, regrette de ne pas utiliser cet argent. Selon lui, il serait souhaitable d'utiliser ces réserves dans

le cadre des compétences de la communauté de communes, permettant de l'utiliser de façon efficace.

Concernant la fiscalité, en raison de la crise sanitaire, il y a, de fait également, une crise économique qui risque de durer plusieurs années. L'augmentation des impôts serait donc un mauvais signal envoyé aux entreprises du territoire. Les entreprises auront besoin de temps pour se reconstruire et éviter des licenciements.

En termes de recettes, les montants présentés, notamment les subventions sont très faibles, c'est le scénario le plus pessimiste. La contractualisation de prêts en 2021 n'est pas envisagée, s'il y a besoin de ressources, l'utilisation des réserves foncières sera la solution privilégiée.

Le secteur enfance-jeunesse est le secteur où il y a le plus de besoins d'investissements, afin de remettre les structures aux normes. Il faudra regarder les écarts en fin d'année et réactualiser la prospective.

Stéphane LEMOINE s'engage à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation d'impôt en 2021, le budget n'a pas été conçu en incluant des augmentations d'impôt, sans pour autant ralentir l'investissement.

Stéphane LEMOINE est confiant sur le budget 2021. Il peut y avoir des recettes exceptionnelles, il faut croire en l'avenir et la dynamique du territoire.

Le conseil communautaire, après en avoir débattu,

PREND ACTE du débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2021.

La séance est levée à 19h30